ASAVPA
ASSOCIATION DE SALARIES DE L'AGRICULTURE POUR LA VULGARISATION DU PROGRES AGRICOLE

Réunion d'information

« Venez faire le point sur la Mutuelle Complémentaire Santé obligatoire… concernant TOUS les salariés agricoles d'Eure et Loir… »

Soirée du jeudi 13 novembre à 20h 30

à CHARTRES - Maison de l'agriculture

Rencontre-débat avec Pierre THIERY de la société HUMANIS qui gère la Mutuelle complémentaire Santé des salariés agricoles d'Eure et Loir.

Contexte :

Depuis le 1er janvier 2010 une **protection sociale complémentaire (Mutuelle) obligatoire** a été mise en place pour tous les salariés de la production agricole. En région Centre, les partenaires sociaux ont choisi la société Aprionis (devenue Humanis) pour cette « complémentaire Santé ».

Lors de cette rencontre, nous ferons le point après 4 années de fonctionnement :

- Rappel des principes de la mutuelle obligatoire pour les salariés agricoles non cadres (fonctionnement, bénéficiaires, tarifs, prestations…).
- Nouveautés et évolutions 2014 (régimes optionnels, tarifs…). Améliorations, Projets ?
- Echanges avec les salariés agricoles après 4 ans de fonctionnement de la complémentaire.
- Vos questions ? *(Quelle couverture en cas de changement d'employeur ? en cas de départ en retraite ?...)*

Venez vous informer, rencontrer d'autres collègues et échanger avec un spécialiste sur ce thème qui vous concerne !

Inscription :

- Vous pouvez inviter d'autres salariés agricoles concernés.
- Minimum de **20 inscriptions** pour réaliser cette réunion.
- Complétez et retournez le bulletin-réponse (ou par email) impérativement **avant le 25 octobre.**
- Il n'y aura pas de confirmation écrite. Seuls les adhérents inscrits seront informés en cas d'annulation.

ASAVPA - Maison de l'Agriculture - 10 rue Dieudonné Costes-CS 10399-28008 CHARTRES Cedex
Contact : D. Lazier : Tél. 02 37 24 45 64 – Courriel : d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr Site : www.asavpa-28.fr

ASAVPA
ASSOCIATION DE SALARIES DE L'AGRICULTURE POUR LA VULGARISATION DU PROGRES AGRICOLE

Réunion d'information

« Le point après 4 années de fonctionnement sur la Mutuelle Complémentaire Santé obligatoire… concernant TOUS les salariés agricoles d'Eure et Loir… »

Soirée du jeudi 13 novembre à 20h 30

à CHARTRES - Maison de l'agriculture

Bulletin-réponse
A retourner avant le 25 octobre

Nom ……Prénom ……

Adresse ……

☎ ……

. **Souhaite participer à la réunion d'information sur :**

« Le point sur la mutuelle santé obligatoire »
Soirée du jeudi 13 novembre à CHARTRES (20h 30 / 22h 15)

Nombre de participants ☐

Mes questions : ……

……

……

……

……

Date : Signature :

ASAVPA - Maison de l'Agriculture - 10 rue Dieudonné Costes-CS 10399-28008 CHARTRES Cedex
Contact : D. Lazier : Tél. 02 37 24 45 64 – Courriel : d.lazier@eure-et-loir.chambagri.fr Site : www.asavpa-28.fr